

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2013

---

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI ORGANIQUE) - (N° 1004)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL7

présenté par  
M. Urvoas, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 14, substituer à la deuxième occurrence des mots: ", les noms", le mot: "et".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.